

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle
de l'Association Marocaine de Toronto (AMDT)**

Siège social: *Canadian Arab Federation*
1057 McNicoll Ave.
Toronto, Ontario
M1W 3W6

Le 3 décembre, 2006 à 16 heures, les membres de l'association, se sont réunis aux locaux de la '*Canadian Arab Federation*' sur convocation du conseil d'administration en date du 22 novembre 2006.

Le président de l'AMDT constate que 14 membres sur 26 (nombre de membres participants l'année précédente) sont présents; le nombre total de voix est ainsi de 14. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'assemblée est présidée par M. Jamal Demnati en sa qualité de membre de l'AMDT (Motion proposée par Mustapha El Mayaar et appuyée par Zhor Harmouch.

Le secrétariat est assuré par Melle Khadija Mahi. (Motion proposée par M. Brihmi et appuyée par Mlle Souad Bouchir et M. Mustapha el Mayaar)

M. Demnati ouvre la session en rappelant que des efforts sont nécessaires pour créer et assembler des énergies afin d'être mieux organisé. Il suggère d'explorer et utiliser les diverses ressources gratuites qui sont disponibles. Il est essentiel d'établir une fondation forte pour éventuellement être un chef de file dans divers domaines tel que les arts, la culture, le sport etc.

Le président de l'AGA rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant:

- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Rapport du président
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2005;
- Élections du conseil exécutif;
- Questions diverses.
- Ajournement

Il a été décidé que la lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2005 sera reporté à la prochaine AGA, le document n'étant pas à la disposition des membres.

Motion d'accepter l'ordre du jour: appelée par M. Brihmi et appuyée par M. Mohamed Smyej. L'ordre du jour accepté à l'unanimité.

RAPPORTS DU PRÉSIDENT DE L'AMDT:

M. El Mayaar a tenu à reconnaître l'effort et l'esprit d'équipe du comité exécutif sortant, et que pour la première fois, les membres ont travaillé ensemble sans conflit majeur et de façon harmonieuse.

Ensuite M. El Mayaar a lu à l'audience la liste des activités réalisées par l'association en mettant l'accent sur les principaux succès tels que: la célébration de Eid El Adha, qui fut marquée par une compétition de récitation du Coran; la participation à la semaine culturelle du Maroc, la levée du drapeau marocain au City Hall qui fut symbolique, et marquant la Fête de l'indépendance du Maroc; etc. Il a également rappelé que tous les détails des activités sont publiés sur le site Web de l'AMDT www.amdt.ca.

RAPPORT FINANCIER:

M. El Mayaar a procédé à la lecture du rapport financier qui indique un solde positif.

Le président de l'AGA ouvre le débat sur les 2 rapports, et donne la parole à l'audience.

M. Brihmi a tenu à remercier et féliciter les membres de l'AMDT pour leurs efforts et reconnaît que malgré la nouveauté des membres, que le travail fut effectué en équipe et a permis la visibilité de notre communauté, notamment par le biais de l'Alliance française; et que les efforts sont comparable au comité précédent. Il a également tenu à reconnaître la transparence du budget et l'éthique des membres en terme de la gestion des finances.

M. Moram, regrette le manque d'organisation en terme d'accueil du Imam durant le mois du Ramadan et aurait souhaiter qu'un événement de plus grande augure ait eu lieu.

Plusieurs questions on émané du débat, à savoir:

- Y-a-t-il un besoin de la part de la communauté marocaine, d'avoir un Imam durant tout le mois? Si oui, comment les faire participer et faciliter des événements qui permettent une plus grande interaction?

- Serait-il plus approprié d'inviter l'Imam de Montréal à passer une semaine à Toronto?

Toutes ces question font partie du problème essentiel de l'AMDT, qui consiste à manquer de vision et planification à moyen et long terme. Le besoin des bénévoles est essentiel à ce que ce genre d'activités soit réussi.

Abdellah Messaoudi, indique que les gens ont tendance à montrer plus d'intérêt quand il s'agit de fêtes, ou célébrations et qu'il est nécessaire d'avoir un noyau actif de membres, et Souad d'ajouter que nous avons besoin de bénévoles pour travailler non juste pour s'amuser. Abdellah, pense que nous devrions trouver des sujets d'intérêt pour les gens.

Nous devons profiter des opportunités telles que la visite du Imam et non la décliner.

Il s'agit de se réunir et de discuter de planification à long terme

Mohamed, pense que nous devrions adapter nos activités à la taille de la population, et a accentué encore une fois le besoin de bénévoles.

Après débat, M. Brihmi propose d'accepter le rapport du président ainsi que les états financiers. L'assemblée générale approuve les dits documents tels qu'ils lui ont été présentés. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé. Souad Bouchir a appuyé, et les rapports sont adoptés à l'unanimité.

ÉLECTION DU CONSEIL EXÉCUTIF

Après rappel par Monsieur le Président que 7 sièges sont à pourvoir, il est procédé à l'élection des administrateurs. Sont déclarés régulièrement élus pour l'exercice 2006-2007.:

Mustapha El Maayar:	Président. (Proposé par Zhor, appuyé par Souad, approuvé à l'unanimité)
Abdellah El Massoudi:	Vice-président, élu par vote secret. (Voir remarque ci-dessous)
Hicham Ouardi:	Secrétaire général (Proposé par Mohamed, appuyé par M. Brihmi, approuvé à l'unanimité).
Souad Bouchir:	Trésorière (proposée par Zhor, appuyée par Mohamed, approuvée à l'unanimité).
Mohammed Smyej:	Directeur général. (proposé par Souad, appuyée par Brihmi, approuvé à l'unanimité)
Zohra Harmouch:	Directrice. (Proposée par Brihmi, appuyée par Souad, approuvée à l'unanimité)
Khadija Mahi:	Directrice. (Proposée par Mohamed, appuyée par Souad, approuvée à l'unanimité)

Remarque: 3 candidats ont été proposés pour le poste de vice-président (Abdellah par M. Ahmed Moram, Mohamed par Hicham, Zhor par Mustapha). Les candidats ont eu chacun l'opportunité de présenter leurs arguments pour appuyer leur candidature. Un vote secret a été décidé. Ayant obtenu un nombre égal de vote pour le poste de vice président (Abdellah Messaoudi et Zhor Harmouch), le président de l'AGA, M. Demnati a utilisé son droit de vote pour prendre une décision

QUESTIONS DIVERSES

A) Amendements à la Charte de l'AMDT

L'article: 7.2.10. *Le président du comité exécutif est élu pour un an.* Est amendé comme suit: *Le président du comité exécutif est élu pour un mandat de deux ans*

L'article 2.5) Un membre présent à l'assemblée générale annuelle a le droit d'intervenir et de voter sur tous les points à l'ordre du jour. Cependant seuls les membres en règle, présents à une assemblée peuvent se prévaloir de ce droit.

Est amendé comme suit :

Un membre présent à l'assemblée générale annuelle a le droit d'intervenir sur tous les points à l'ordre du jour. Cependant seuls les membres en règle depuis au moins deux mois avant la date de l'assemblée générale peuvent se prévaloir du droit de vote.

La clause : *L'assemblée générale doit se réunir au maximum 14 mois après la dernière assemblée générale* est ajoutée à l'article 5.5, l'amendant comme suit:

L'ordre du jour relève de la responsabilité du président en consultation avec les membres du comité exécutif. L'assemblée générale doit se réunir au maximum 14 mois après la dernière assemblée générale

La clause *Tout candidat au poste de président doit avoir servi au moins un an au sein de l'exécutif* suivant est ajoutée au point 7.2.10) le modifiant comme suit :

Le président du comité exécutif est élu pour un an. Tout candidat au poste de président doit avoir servi au moins un an au sein de l'exécutif s

L'article 5.6 *Tous les membres présents ont une voix délibérante et une voix de vote.* est amendé comme suit : *Tous les membres présents ont une voix délibérante. Seuls les membres en règle depuis au moins deux mois avant la date de l'assemblée générale ont une voix de vote*

Ces résolutions sont proposées par Mohamed et Mustapha, appuyées par Brihmi et adoptées à l'unanimité

A) Résolution d'inviter les anciens membres du Conseil d'administration à faire partie d'un Comité des sages. Proposée par Abdellah, appuyé par Brihmi, approuvée à l'unanimité.

Discussions sur la date de la prochaine AGA.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.